

# Le réchauffement climatique : une prise de conscience grandissante du grand public

**P**our la huitième année consécutive, l'ADEME a mesuré la perception de l'effet de serre par les Français. Depuis 2000, une enquête annuelle relative à la perception de l'effet de serre est administrée pour l'ADEME par l'institut ISL auprès d'un échantillon représentatif de la population française de

plus de 15 ans. Cette lettre présente les principaux résultats de la dernière enquête réalisée en juin 2007, analysée par Daniel Boy, chercheur au Cevipof<sup>1</sup>. La période d'enquête est antérieure à la mise en œuvre du Grenelle Environnement : nous ne mesurerons donc l'effet Grenelle qu'au moment de la prochaine vague d'enquête prévue en juin 2008.

1. Centre de recherches politiques de Sciences Po.

**La lettre ADEME & vous - Stratégie & études est une lettre d'information régulière destinée aux décideurs du monde de l'environnement et de l'énergie, partenaires et contacts de l'ADEME. Chaque numéro est consacré à la présentation d'un sujet à vocation stratégique, économique ou sociologique : recherche et études, travaux de synthèse, propositions dans l'un des domaines de compétences de l'Agence. L'objectif est de faciliter la diffusion de connaissances et d'initier réflexions et débats.**

## Question n° 1

Je vais vous citer un certain nombre de problèmes d'environnement. Quels sont les deux qui vous semblent les plus préoccupants (en premier, en second) ?

%	En premier (2007)	En premier (2005)
Le réchauffement climatique (ou effet de serre)	33	19
La pollution de l'air	21	21
La pollution de l'eau	18	23
Les déchets ménagers	8	8
La dégradation de la faune et de la flore	8	11
Les risques du nucléaire	7	10
Le bruit	3	5
La dégradation des paysages	2	2
SR	0	0
Total	100	100

Source : ADEME/ISL

P. 2

**La réalité du problème du changement climatique et ses conséquences potentielles : une prise de conscience croissante des ménages**

# 33 %

**des personnes sondées** considèrent le problème du réchauffement climatique comme une priorité environnementale.

**Le réchauffement climatique : une priorité pour les Français en matière de protection de l'environnement**

Cette enquête s'ouvre sur une question d'ordre général destinée à fixer les priorités dans le domaine de la protection de l'environnement (*question n° 1*).

Pour la première fois, le problème du « réchauffement climatique » vient au premier rang des choix des sondés (33 %). Il devance les deux enjeux d'environnement traditionnels : la pollution de l'air et la pollution de l'eau (21 % et 18 %). La préoccupation pour le problème de l'effet de serre est plus fréquente au sein des générations les plus jeunes : 40 % des moins de trente-cinq ans choisissent cette réponse (contre 21 % parmi les 65 ans et plus). Cette inquiétude est aussi plus marquée parmi les femmes (36 % contre 31 % chez les hommes) ainsi que là où le niveau de diplôme est élevé : 37 % pour un niveau d'études universitaire contre 20 % pour les niveaux d'études les plus bas (pas d'études ou CEP).

“ Seulement un quart du public a le sentiment d'un désaccord entre scientifiques sur la question de l'effet de serre et du réchauffement climatique. ”

**Des Français de plus en plus convaincus de l'unanimité de la communauté scientifique sur le problème de l'effet de serre**

La proportion de personnes qui estiment que le réchauffement de l'atmosphère dû à l'effet de serre est « une certitude pour les scientifiques » après avoir augmenté fortement jusqu'à l'année 2005 est désormais à peu près stable. Au début de cette enquête en 2000, un tiers du public avait le sentiment d'un désaccord entre scientifiques, contre environ un quart aujourd'hui.

Comme dans les enquêtes précédentes, on remarque que les jeunes sont plus souvent convaincus de l'unanimité de la communauté scientifique : 82 % chez les 15-24 ans, contre 57 % chez les 65 ans et plus. Ces résultats sont en cohérence avec l'effort important de sensibilisation réalisé ces dernières années, que ce soit dans les médias en général ou plus particulièrement à travers les campagnes de sensibilisation de l'ADEME : Faisons vite ça chauffe ou le Défi pour la Terre organisé en partenariat avec la Fondation Nicolas-Hulot. Depuis quelques années, le sujet est de plus en plus traité dans les médias. Une recherche sur le traitement de l'environnement dans les journaux télévisés<sup>2</sup> montre que les sujets consacrés à cette thématique ont plus que doublé entre 1994 et 2004, et ce quelle que soit la chaîne d'information. Nous avons toutes les raisons de penser que la couverture de ces informations a continué de croître depuis, alors que des événements marquants comme la sortie du film d'Al Gore, *The inconvenient truth*, ou encore la signature du Pacte écologique de Nicolas Hulot n'ont cessé de ponctuer l'actualité récente.

**Une prise de conscience nouvelle par le public de l'impact du chauffage des bâtiments**

Une liste de causes possibles à l'augmentation de l'effet de serre est proposée aux interviewés depuis la première enquête (*question n° 2*).

Trois causes contribuant à l'augmentation de l'effet de serre sont régulièrement citées par le public en tête de liste, c'est-à-dire par près de trois quarts de l'échantillon pour la réponse « beaucoup » : les activités industrielles, la destruction des forêts, et les transports. À un

2. Suzanne de Cheveigné et al., *L'environnement dans les journaux télévisés : la construction médiatique et sa réception*, rapport final ADEME-AFSSET, décembre 2006.

# 71 %

## des ménages interrogés en 2007

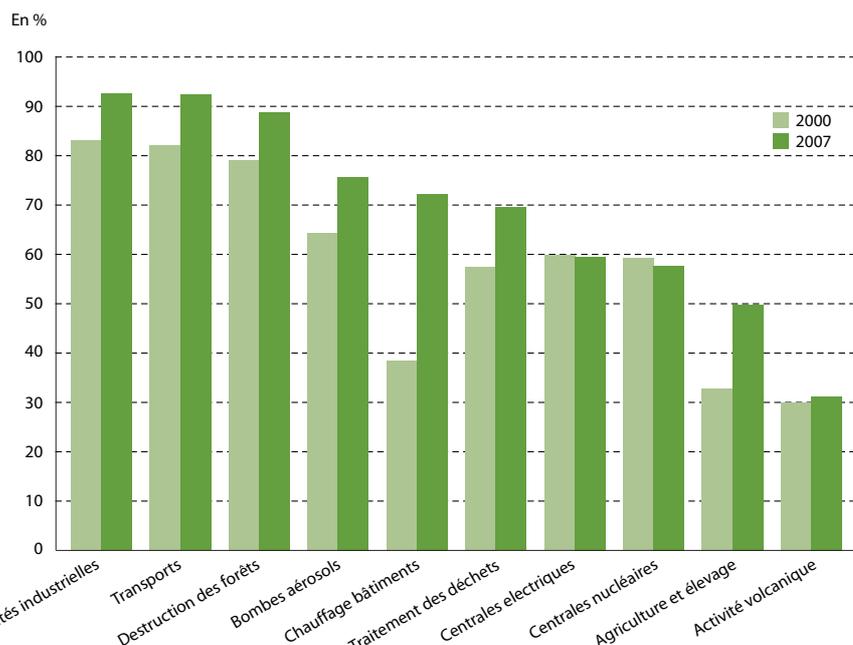
estiment que le chauffage des bâtiments contribue beaucoup à l'effet de serre, contre 39 % en 2000.

rang un peu plus modeste sont cités « les bombes aérosols » (nouvelle illustration de la résistance de la « théorie de l'ozone »), « les centrales nucléaires », « le traitement des déchets », « le chauffage des bâtiments » et les « centrales de production d'électricité ». À l'inverse, l'agriculture et l'élevage ou l'activité volcanique sont perçus par une majorité de l'échantillon comme de faibles contributeurs. La hiérarchie observée

dans les causes de l'effet de serre perçues par le public n'a pas varié sensiblement depuis 2002. La règle générale semble avoir été ces dernières années une augmentation faible mais régulière des pourcentages qui tendent à se stabiliser dans la dernière enquête. Mais cette évolution est nettement plus marquée dans un cas, celui du « chauffage des bâtiments » : de 39 % dans l'enquête de 2000, le pourcentage augmente régulièrement, aboutissant à 71 % en 2007, signe certain d'une prise de conscience du public. Les campagnes de communication de l'ADEME ont d'ailleurs porté particulièrement sur la sensibilisation du public à ses consommations « à la maison ». Elles n'ont en revanche pas cherché à « corriger les erreurs » des représentations des Français concernant notamment la contribution des bombes aérosols ou de l'industrie nucléaire à l'aggravation de l'effet de serre.

### Question n° 2

Pour chacune des activités suivantes, dites-moi si, d'après ce que vous savez, elle contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'effet de serre (total beaucoup + assez)



Source : ADEME/ISL

### Question n° 3

De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre

%	2001	2004	2007
Les désordres du climat tels que les tempêtes ou les inondations en France sont causés par l'effet de serre	32	37	47
Les désordres du climat sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu	15	14	13
Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat	49	46	38
Sans réponse	4	3	1

Source : ADEME/ISL

# 61 %

## des personnes interrogées

estiment qu'à la suite du réchauffement climatique, les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles.

### Un public de plus en plus alerté par les conséquences potentielles du réchauffement climatique

Lors de chaque événement climatique – inondation, tempêtes... –, les médias ne manquent pas de poser publiquement aux scientifiques la même question : ce que nous vivons aujourd'hui peut-il être considéré comme une conséquence directe de l'augmentation de l'effet de serre ? Même si les réponses de la communauté scientifique sont le plus souvent fort prudentes quant à la responsabilité directe du réchauffement de l'atmosphère dans la survenue des phénomènes climatiques actuels extrêmes, en revanche leur position est très claire quant au fait que le changement climatique entraînera une plus grande fréquence d'événements climatiques extrêmes. À cette même question, le public donne d'ailleurs d'année en année une réponse plus engagée : pour maintenant 47 % de nos répondants, « les désordres du climat tels que les tempêtes ou les inondations en France sont causés par l'effet de serre » (question n° 3). Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis la première enquête (de 32 à 47 % en six ans). Parallèlement, la réponse selon laquelle « personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat » tend à diminuer avec la même régularité (de 49 % à 38 %).

Une question relative à la gravité estimée des conséquences du réchauffement climatique a été posée dans les deux dernières enquêtes. Près des deux tiers des personnes interrogées (61 %) estiment qu'à la suite du réchauffement climatique, « les conditions de vie deviendront extrêmement

**Tableau 1 – Les effets du réchauffement climatique selon le niveau d'études (résultats 2007)**

%	Les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles	Il y aura des modifications de climat mais on s'y adaptera	Le réchauffement aura des effets positifs	Sans réponse	
Pas d'études, primaire	57	27	12	4	100
Intermédiaire	66	28	5	1	100
Bac	62	36	2	1	100
Bac + 2	60	37	1	2	100
Universitaire	54	44	1	1	100
ENSEMBLE	61	34	4	2	100

Source : ADEME/ISL

pénibles », un tiers (34 %) juge qu'il y aura des modifications mais que « l'on s'y adaptera ». L'hypothèse d'effets positifs n'est retenue que par 4 % de l'échantillon. Ces attitudes n'ont pratiquement pas varié entre les deux enquêtes de 2006 et 2007.

Une analyse de ces réponses (*tableau 1*) selon les critères sociodémographiques montre que les jeunes sont beaucoup plus inquiets quant aux effets du réchauffement climatique que les plus âgés : 81 % des 15-24 ans craignent « des conditions de vie extrêmement pénibles », contre 52 % des 65 ans et plus. Selon le niveau d'études, les résultats montrent que ceux qui ont suivi des enseignements longs tablent plus souvent sur l'hypothèse de l'adaptation (44 % pour les niveaux d'études supérieurs). Cette structure de réponse correspond pour partie à ce que l'on observe souvent en matière de perception du risque : les classes populaires expriment plus volontiers leurs craintes devant le risque, sans doute parce qu'elles se vivent comme plus vulnérables et moins assurées en termes, par exemple, de capacité de récupération dans le cas où le risque s'est réalisé.

**Les mesures de lutte contre le changement climatique : un écart encore important entre ce qui est jugé utile et ce que l'on est prêt à faire...**

**Les ménages sont d'ores et déjà conscients de la nécessité de modifier leurs modes de vie**  
75 % des ménages interrogés estiment qu'il faudra modifier de façon importante les modes de vie pour empêcher l'effet de serre. Seulement 12 % des interviewés pensent que le progrès technique est la solution au problème de l'effet de serre.

**seulement 20 %**  
des personnes interrogées sont favorables à l'augmentation du prix des carburants...

**Les mesures entravant le pouvoir d'achat sans possibilités d'alternatives sont mal acceptées**

Une série de propositions de mesures réglementaires concernant la lutte contre l'effet de serre a été testée auprès du public (*question n° 4*). Comme les années précédentes, la mesure la mieux acceptée est celle qui concerne la limitation de la vitesse des véhicules à la construction (80 % des personnes interrogées y sont favorables).

#### Question n° 4

Je vais vous citer des mesures que l'on pourrait adopter pour lutter contre l'effet de serre. Pour chacune d'entre elles vous me direz si elle vous semblerait très souhaitable, assez souhaitable, pas vraiment souhaitable ou pas du tout souhaitable (total souhaitable + très souhaitable)

Résultats 2007 – mesures transport en %

Limiter la vitesse des automobiles dès leur fabrication en usine	Mettre une taxe sur les véhicules qui consomment beaucoup d'énergie	Interdire les 4 X 4 en ville	Stopper la construction de toute nouvelle autoroute et affecter cet argent au transport par rail	Taxer le transport aérien pour favoriser le transport par train	Abaisser la vitesse limite sur autoroute à 110 km/heure	Augmenter modérément mais régulièrement le prix des carburants
80	75	73	61	54	50	20

Source : ADEME/ISL

La mesure la moins bien acceptée est celle qui concerne directement le porte-monnaie du consommateur, à savoir l'augmentation du prix des carburants (seulement 20 % des personnes interrogées y sont favorables). Cette mesure est d'autant plus mal acceptée que les consommateurs se sentent pour la plupart contraints d'utiliser leur voiture et ne voient donc pas d'alternative économique pour préserver leur pouvoir d'achat.

... mais **75 %**  
des personnes interrogées sont favorables à l'instauration d'une taxe sur les véhicules fortement consommateurs.

En revanche, 75 % des personnes interrogées sont favorables à l'instauration d'une taxe sur les véhicules gros consommateurs d'énergie (+ 13 points en 4 ans). Ici, la présence d'une alternative économique, en l'occurrence changer de voiture, rend la mesure plus acceptable. La mesure de bonus-malus issue des négociations du Grenelle Environnement comparable à la proposition testée dans cette enquête a d'ailleurs reçu un accueil globalement favorable.

Si les mesures visant à favoriser le transport par rail (stopper la construction de toute nouvelle autoroute + taxer le transport aérien) sont assez bien acceptées, il est intéressant de noter que les personnes interrogées acceptent plus volontiers de stopper la construction des autoroutes (61 % favorables) plutôt que de taxer le transport aérien (54 % favorables). Cela dit, cette dernière mesure est de mieux en mieux admise au fil des ans (+ 11 points en 4 ans).

### Le transfert modal vers les transports publics : une mesure jugée très efficace mais une faible adhésion à sa mise en œuvre...

Au-delà de la réglementation publique se pose le problème d'une inflexion des comportements privés, c'est-à-dire des changements de comportement individuels sans contraintes. Les deux questions suivantes (ce qu'il faudrait faire – ce que je peux faire) doivent être analysées simultanément.

La première permet à l'interviewé d'ordonner une liste d'actions individuelles des plus au moins efficaces. La deuxième ne porte plus sur l'efficacité du comportement individuel mais bien plus sur l'appréciation de sa commodité : dans quelle mesure l'adoption de tel ou tel comportement économe en énergie paraît plus ou moins facile à adopter.

#### Ce qu'il faudrait faire... (question n° 5)

Ce sont les économies d'énergie liées aux transports qui dominent les représentations que se fait le public : au total trois quarts environ des réponses sont orientées vers l'usage de l'automobile qu'il s'agisse de choix de comportements d'utilisation (les transports en commun, 48 %) ou d'achat (des voitures économes en carburant, 23 %). En second choix, ces mêmes options rassemblent encore 50 % des réponses.

En cohérence avec la question posée en première partie sur les causes possibles de l'augmentation de l'effet de serre, on voit apparaître ici aussi une prise de conscience croissante en matière d'impact du bâti sur l'effet de serre. La réponse « mieux isoler son logement » augmente de 5 points entre 2001 et 2007.

#### Ce que je peux faire... (question n° 6)

Si en termes d'efficacité ce sont les économies d'énergie liées aux transports qui dominent largement les représentations que se fait le grand public, l'orientation vers les transports publics obtient dans la deuxième question le score le plus faible...

## Question n° 5

Parmi les actions suivantes, quelles sont les deux qui vous paraîtraient les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? (2 choix successifs)

%	1 <sup>er</sup> choix							2 <sup>e</sup> choix						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Utiliser les transports en commun plutôt que la voiture	40	45	37	39	42	49	<b>48</b>	23	22	20	18	20	22	<b>22</b>
Acheter de préférence des voitures consommant moins de carburant	37	32	36	35	34	26	<b>23</b>	29	31	26	28	30	29	<b>23</b>
<b>Mieux isoler son logement</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>18</b>
Utiliser des appareils ménagers qui dépensent moins d'énergie	6	9	9	12	10	8	<b>10</b>	16	20	23	27	28	21	<b>22</b>
Acquérir pour son habitation une chaudière plus performante	6	4	6	5	5	7	<b>6</b>	15	12	11	10	11	13	<b>12</b>
Aucun	3	1	1	3	1	1	<b>0</b>	5	2	4	4	1	1	<b>1</b>

## Question n° 6

Je vais vous citer des actions qui pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour chacune, dites-moi si vous le faites déjà, si vous pourriez le faire assez facilement, si vous pourriez le faire mais assez difficilement ou si vous ne pouvez pas le faire (comparaison enquêtes 2005 et 2006)

%	Vous le faites déjà			Vous pourriez le faire assez facilement			Vous pourriez le faire mais difficilement			Vous ne pouvez pas le faire		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Prendre des douches plutôt que des bains	85	86	87	11	10	10	2	2	2	2	2	1
Trier les déchets	81	81	83	13	12	12	3	5	4	2	2	1
Éteindre les appareils électriques qui restent en veille	70	70	68	24	22	25	5	6	5	1	2	2
Équiper son logement en lampes basses consommation	51	55	52	36	35	37	6	5	7	7	4	2
Baisser la température de son logement de deux ou trois degrés l'hiver	46	52	54	28	21	22	14	14	14	12	12	9
Utiliser les transports en commun plutôt que la voiture	31	35	33	19	13	27	24	22	21	26	30	17

Source : ADEME/ISL

Cela dit, il existe bien un obstacle structurel à l'utilisation des transports en commun en fonction de l'offre et donc du lieu de résidence. Ainsi, les transports en commun ne s'imposent comme une solution évidente qu'au sein de l'agglomération parisienne, tout en restant à un niveau conséquent dans les villes de 100 000 habitants et plus.

Malgré tout, des signes d'évolution encourageants sont perceptibles. En effet, deux types d'action semblent révéler des possibilités de points d'inflexion de comportement : l'usage des lampes basse consommation et la baisse de la température du logement en hiver.

### Conclusion

Indéniablement, la sensibilité environnementale va croissante dans l'opinion publique et ce qui est nouveau pour l'année 2007, c'est le rythme de progression de cette sensibilité, très important, et la place prépondérante qu'y occupe le changement climatique.

Les Français identifient très clairement et depuis longtemps le transport comme cause d'accroissement de l'effet de serre. Dans cette logique, ils accepteraient volontiers, et de plus en plus nettement, que soient taxés les véhicules les plus polluants. En revanche, l'augmentation du prix des carburants ne rencontre l'adhésion que d'un cinquième des personnes interrogées. Cela tient notamment au fait que beaucoup d'entre elles considèrent qu'elles subissent leur mode de déplacement, alors qu'elles ont le choix du modèle de leur voiture.

Dans le domaine du bâtiment et concernant l'impact des consommations des ménages dans leur logement, les résultats montrent combien la prise de conscience est croissante, ce qui devrait aller de pair avec une acceptabilité grandissante des mesures réglementaires. D'autant que dans le cadre du Grenelle, des dispositifs incitatifs tels que les éco-prêts à taux zéro ou le crédit d'impôt sont en voie d'être mis en place ou renforcés, autant d'atouts pour transformer la sensibilité acquise en actes concrets.

contact CHANTAL DERKENNE – Sociologue au service Observation Économie Évaluation



Cette lettre est diffusée gratuitement par voie électronique. Pour vous abonner, merci d'envoyer un mail à [strategie.etudes@ademe.fr](mailto:strategie.etudes@ademe.fr)

Adresse net : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) – rubrique Recherche Développement et Innovation/Stratégie et Orientation

ADEME & Vous - BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01 • **Directeur de la publication** : François Moisan •

**Rédacteur en chef** : Matthieu Orphelin • **Rédactrice en chef adjointe** : Anne Chêne-Pezot

([anne.chene@ademe.fr](mailto:anne.chene@ademe.fr)) • SPÉCIFIQUE – [www.specifique.com](http://www.specifique.com)

N° ISSN : 1954-3794

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)